



Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 15 octobre 2013

Compte-rendu

L'espace associatif de Lapanouse a accueilli la septième réunion du conseil de quartier.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,
 Stéphanie Guiraud-Chaumeil, adjointe au maire, vice-présidente de la communauté d'agglomération
 de l'Albigeois en charge de la Technopôle,
 Zohra Bentaïba, conseillère municipale déléguée au quartier de Lapanouse-Saint Martin-Val de
 Caussels,
 Anne-Marie Lugan, conseillère municipale déléguée à l'action sociale et au logement, vice-présidente
 du CCAS,
 Michel Franques, maire-adjoint, délégué aux sports,
 Gisèle Dedieu, première adjointe au maire, déléguée aux solidarités,
 Steve Jackson, conseiller municipal délégué au quartier Jarlard – Le Peyroulié et aux déplacements
 doux,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient Présents :

Madame Fatima Akkacha
 Madame Dominique Arenes
 Madame Sophie Balmisse-Cabrol
 Madame Amélie Chevallier
 Madame Véronique Cléon
 Monsieur Jean-Marie Daudet
 Mademoiselle Nathalie Frede
 Madame Elise Géraud
 Madame Yvette Lacourt
 Monsieur Eric Mazzuchini
 Madame Marie Pinier
 Madame Jeanne Rondao
 Madame Amel Sahil
 Monsieur Ingeborg Schafer
 Madame Brigitte Soubielle
 Mademoiselle Laurie Vassaux
 Madame Odile Vergnes
 Madame Ghislaine Villepontoux
 Monsieur Frack Villepontoux

Amel Meddeb Ben Ghorbal, architecte urbaniste
 de l'association de sauvegarde de la médina de
 Tunis (patrimoine mondial) en formation dans le
 cadre d'échanges sous l'égide de l'Unesco.

Etaient excusés :

Agnès Berger, élue de l'opposition

 Monsieur Bertrand Albouy
 Madame Valérie Albouy
 Mademoiselle Marie-Pascale Baduel
 Monsieur Philippe Barrière
 Monsieur Gilbert Bassi
 Madame Christine Caron
 Madame Christiane Cordina
 Madame Chantal Davoise
 Madame Anna Descamps
 Madame Hakima El Khadraoui
 Madame Roxana Farina-Concha
 Monsieur André Fournials
 Madame Mireille Mercier
 Monsieur Christian Munier
 Madame Myriam Orduna
 Monsieur Jean Ortiz
 Monsieur Jean Pierre Severac
 Monsieur Yannick Valette
 Monsieur Jean Louis Vergnes
 Madame Nawel Viguiet

Animée par Zohra Bentaïba, conseillère municipale déléguée au quartier de Lapanouse-St Martin-Val de Caussels, Laurence Pujol et Stéphanie Guiraud-Chaumeil, adjointes au maire, cette réunion de travail est l'occasion de traiter des sujets d'actualité du quartier.

Dans son mot d'accueil, Zohra Bentaïba souhaite rappeler que cette réunion est la dernière du mandat municipal en cours car le mandat des conseillers de quartier prend fin en même temps que le mandat municipal (cf charte des conseils de quartier-janvier 2009).

Elle souligne la présence de madame Amel Meddeb Ben Ghorbal, architecte urbaniste au sein de l'association de sauvegarde de la médina de Tunis (patrimoine mondial) qui est en stage à Albi dans le cadre d'une formation organisée par le réseau des Grands sites de France et l'Association des biens français du patrimoine mondial.

Elle remercie avec émotion l'ensemble des conseillers pour leur implication dans cette instance de démocratie participative proposée depuis 2009 par la ville d'Albi.

A l'évidence, les contributions des conseils de quartier sont importantes et ont permis la mise en œuvre de projets coproduits et d'améliorations significatives dans les différents quartiers et plus particulièrement dans le quartier de Lapanouse-St Martin-Val de Caussels. Tous les aménagements réalisés autour de la maison de quartier en attestent.

Elle confirme que cette dernière réunion, comme cela a été indiqué dans la proposition d'ordre du jour adressée préalablement aux conseillers, est l'occasion de préciser l'état d'avancement des différentes actions et projets engagés sur l'exercice 2013 et de co-définir les priorités d'interventions dans le quartier pour l'exercice 2014 dans l'optique du vote du budget de la commune qui interviendra au conseil municipal du 16 décembre.

Evolution du PLU – 4^{ème} modification

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) d'Albi a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 12 mai 2003. Élaboré selon les grands principes issus de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.), l'approbation du P.L.U. a permis d'offrir à ALBI non seulement un nouveau cadre réglementaire, mais aussi un véritable projet pour son développement urbain.

Les orientations fondamentales de ce projet de développement ont été exprimées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), document à partir duquel fut décliné l'ensemble des dispositions réglementaires du P.L.U.

Depuis son application le PLU a fait l'objet de deux mises à jour, d'une mise en compatibilité, de 5 révisions simplifiées et de 4 modifications dont une de simplifiée.

- **4^{ème} modification en cours :**

Par délibération en date du 19 novembre 2012 la commune d'Albi a engagé sa 4^{ème} modification du PLU avec pour objectifs :

- de prendre en compte les orientations du SCoT du Grand Albigeois et la loi « Grenelle 2 » (réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles, protection de l'environnement),
- de favoriser un aménagement économe en espace, revaloriser les espaces existants, éviter l'étalement urbain

L'enquête publique se déroule du 25 septembre au 25 octobre 2013.

Le quartier n'est pas concerné par cette 4^{ème} modification.

Vivre ensemble – mobilisation des habitants – identité de quartier

- **Animations estivales**

Zohra Bentaïba rappelle que durant l'été, la ville et les structures d'accueil et d'animation du quartier ont proposé un large choix d'activités pour les jeunes et les familles : accueil de loisir, sorties, séjours, évènements...

Pour la deuxième édition, les villages sportifs se sont installés en pied d'immeubles à Lapanouse du 8 au 26 juillet.

Pour les jeunes, neuf sorties ont été proposées durant l'été. Elles ont réuni 219 participants, dont 45 originaires du quartier de Lapanouse.

La maison de quartier a accueillie en moyenne une quarantaine de jeunes par jour durant le mois de juillet

L'élue souligne également le succès d'Urban Festival qui a réuni environ 12 000 personnes pour l'édition 2013.

A noter également l'ouverture à titre expérimental du centre social au mois d'août pour la première année. L'objectif recherché était bien d'assurer une présence renforcée et permanente des services publics de proximité durant les deux mois d'été dans le quartier. Les résultats de cette expérimentation sont positifs avec une forte participation sur les sorties (deux par semaine) et sur les animations festives du mercredi soir.

- **La fête**

Unanimement, opération réussie avec une délocalisation du site des festivités près de la maison de quartier (comme en 2012). La fête a ainsi permis de faire découvrir aux habitants les derniers aménagements réalisés sur l'espace de détente et de loisirs autour de la maison de quartier (terrain de bmx, espace de détente pour les seniors...).

La fête a été marquée par une mobilisation importante des habitants du groupe moteur (démarche des ateliers de l'avenir) et une bonne participation des habitants (jeunes et familles).

- **La rentrée**

Le travail d'animation de la jeunesse s'organise par thématique tout au-long de l'année

- vacances d'automne : jeux d'intérieur, et sports
- Noël : accueil libre. La maison de quartier sera ouverte une semaine sur deux.
- Hivers : sport de glisse
- Printemps : danse et chantiers loisirs jeunes
- Été 2014 : sorties et camps

Dans le quartier, l'atelier hip hop est reconduit et plusieurs propositions d'activités sont à l'étude par thématiques en fonction des demandes des jeunes.

Pour mémoire, la ville organise le 16 octobre une journée de prévention qui s'adressent à la jeunesse « Booste ton avenir » au Carré Public.

Pour le centre social, l'objectif est de renforcer l'action d'aide aux devoirs collégiens en partenariat avec le Secours Catholique. L'atelier média (découverte de l'outil informatique à partir de la photo et de la vidéo) est reconduit.

La prochaine manifestation festive qui se déroulera dans le quartier est prévue pour les fêtes de Noël le mercredi 18 décembre.

La démarche d'ouverture culturelle se poursuit dans le quartier. La Ville, la Scène Nationale, le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre social poursuivent leurs actions conjointes visant à favoriser l'accès à la culture pour tous et notamment les publics qui en sont le plus éloignés.

Quelque soit ses moyens, chacun doit pouvoir accéder à des spectacles de qualité, participer à un atelier artistique près de chez lui, ou visiter une exposition... Tel est le challenge collectif à relever.

A Lapanouse St Martin Val de Caussels, cette dynamique est bien réelle et se développe. Plusieurs familles du quartier ont ainsi pu assister aux spectacles programmés autour des arts croisés durant la saison précédente.

Quelques chiffres à l'échelle de la Ville – bilan saison 012-013

- 1300 participants (spectacles et actions confondus)
- 15 spectacles proposés à l'origine / 24 spectacles choisis in fine.

La démarche d'ouverture culturelle se poursuit sur la saison 2013/2014 avec plusieurs spectacles identifiés et notamment l'enjeu de découverte et d'appropriation du grand Théâtre.

Toujours en matière de développement culturel, le partenariat avec les compagnie théâtrales du quartier se poursuit.

En réponse à des attentes exprimées, la ville a confié à la clique compagnie l'organisation d'un atelier mensuel et intergénérationnel de théâtre d'improvisation depuis septembre 2012.

Compte-tenu des demandes exprimée par les participants, cet atelier est reconduit pour la saison 2013-2014. L'atelier réunit une dizaine de participants.

- **Projet de mobilisation des habitants**

La démarche de mobilisation des habitants engagée par le centre social municipal a pour objectifs de renforcer le lien social et la participation des habitants à la vie du quartier de Lapanouse Saint-Martin Jarlard.

L'enjeu est bien de permettre aux habitants de participer à la mise en place de projets qui concourent au mieux vivre ensemble :

- faire émerger les attentes et envies des habitants sur la question du mieux vivre ensemble,
- définir avec les habitants les réponses à y apporter
- soutenir les habitants dans la mise en œuvre des projets de leur choix
- permettre aux habitants d'être « acteurs » dans leur quartier et les inciter progressivement à s'impliquer davantage dans les instances de participation déjà existantes ou d'en créer de nouvelles si besoin.

Cette démarche a permis notamment à un groupe d'une quinzaine « d'habitants moteurs » de s'investir dans plusieurs dynamiques collectives utiles à l'animation du quartier, à la préservation de son cadre de vie, et au développement des relations de solidarité :

- participation à l'organisation de la fête du quartier en septembre 2012 en s'impliquant dans la préparation et dans la mise en place de ce moment festif.
- mobilisation des autres habitants, notamment à l'occasion de la fête du quartier par la tenue d'un stand d'information sur les Ateliers de l'Avenir et la diffusion de l'information auprès des habitants.
- participation à la préparation du goûter de Noël en décembre 2012,
- mise en place d'un atelier de « zumba » dans le quartier à partir de février 2013 qui a lieu le vendredi soir de 19h à 20h à la maison de quartier (15 inscrits)
- organisation d'une soirée sans frontières qui s'est tenue le samedi 25 mai 2013 (124 participants, 15 habitants acteurs impliqués dans la préparation du repas),
- organisation d'une animation de prévention routière à l'occasion de la fête du printemps, le 10 avril 2013,
- participation à la réflexion concernant l'aménagement du square Jan Rikar en intégrant pour certains, le conseil de quartier, et en apportant leur contribution à la réflexion en cours (visite de terrain, rencontre de l'architecte de la ville pour échanger autour de propositions...),
- organisation de soirées festives dans le quartier au mois d'Août 2013,
- participation des habitants à la fête du quartier du 22 septembre 2013 : tenue d'un stand sur les ateliers de l'avenir pour mobiliser de nouveaux habitants, soutien de l'équipe du centre social dans l'organisation de la journée.

Le travail continu dans le respect de chacun ; habitants et professionnels, pour mieux vivre ensemble dans le quartier.

- **Amélioration de la signalétique commerciale**

Il a été proposé d'intégrer les pôles commerciaux de quartier, notamment du fait de leur spécificité dans le maillage commercial de la commune, dans le jalonnement directionnel routier.

Il s'agissait également de mettre en œuvre un protocole de jalonnement qui assure une cohérence globale du jalonnement des pôles commerciaux de quartiers. Ce jalonnement directionnel se compose dans tous les cas d'une lame directionnelle blanche portant la mention « COMMERCES ».

Cette lame directionnelle est apposée en dessous des lames directionnelles blanches indiquant les RIS et services ainsi que le nom du quartier correspondant. Cela a permis de rationaliser l'information sur les différents mâts existants en déclinant les différentes informations sans reprendre systématiquement le nom du quartier concerné.

En ce qui concerne le centre commercial de Lapanouse, le jalonnement a été mis en place comme suit :

- 1 flèche en TAD (Tourne à droite) sur square Rhin et Danube vers la rue général Galliéni.
- 2 flèches en TAD et TAG, rue de Jarlard vers la rue Flandres-Dunkerque

En ce qui concerne la signalétique relative aux espaces commerciaux de quartier, il s'agit d'offrir une information claire et actualisée sur l'activité de commerces et de services de chaque pôle de quartier. Cette signalétique viendra compléter le jalonnement directionnel routier exposé plus haut. Elle se composera de panneaux double-face (modèle à définir mais de type Girod tels que placés boulevard Sibille pour l'aire de dépose des bus de tourisme) portant :



















- le nom du quartier avec un code couleur spécifique correspondant à la charte graphique des 12 quartiers albigeois ;
- les activités de commerces et services présentes ;
- toute information supplémentaire qui pourrait être jugée utile.

En ce qui concerne le centre commercial de Lapanouse cette signalétique d'information commerciale sera mise en place comme suit :

- 1 panneau au rond point du Centaure à côté du panneau Lapanouse côté siège social de Tarn Habitat.
- 1 panneau au croisement rue de Jarlard – Avenue Flandre Dunkerque.

Il est prévu l'enlèvement des bi-mâts existants avec lames d'informations commerciales situés au carrefour rue de Jarlard / avenue Flandres-Dunkerque et avenue Robert Schumann / avenue Flandres-Dunkerque / Avenue Dr Bonpunt.

L'achat et la mise en place des totems d'informations commerciales sont programmées au dernier trimestre 2013.

 <p>Quartier de Lapanouse / Saint-Martin Val-de-Caussels</p>	 <p>Quartier de Lapanouse / Saint-Martin Val-de-Caussels</p>
<p> PHARMACIE</p> <p> TABAC PRESSE LOTO DE LAPANOUSE</p> <p> COIFFURE CHRISTINE 05 63 60 25 00</p> <p> KINÉSITHÉRAPEUTES</p> <p> CABINET DE SOINS INFIRMIERS</p> <p> ÉPICERIE ALIMENTATION</p> <p> BOULANGERIE PÂTISSERIE ARTISANALE</p>	<p> PHARMACIE</p> <p> TABAC PRESSE LOTO DE LAPANOUSE</p> <p> COIFFURE CHRISTINE 05 63 60 25 00</p> <p> KINÉSITHÉRAPEUTES</p> <p> CABINET DE SOINS INFIRMIERS</p> <p> ÉPICERIE ALIMENTATION</p> <p> BOULANGERIE PÂTISSERIE ARTISANALE</p>
<p> Direction avenue colonel Teyssier Stadium municipal</p>	<p> Direction Val-de-Caussels Rocade</p>

Contenu des panneaux qui seront mis en place



Modèle de panneau (informations touristiques Boulevard Sibille)

Les conseillers estiment nécessaire d'intégrer les commerces de la plaine Saint-Martin (av Herriot) dans la réflexion.

Vidéoprotection

Le dispositif est opérationnel depuis l'été. La première tranche du programme d'installation est achevée et correspond à la mise en service d'une trentaine de caméras.

Une deuxième tranche d'installation comportant une quinzaine de caméras supplémentaires est programmée pour débiter d'ici la fin d'année. Afin de répondre à la demande exprimées par les habitants du quartier, le giratoire de la tour St Martin sera notamment équipé ainsi que le site du stadium, victime de dégradations régulières.

Stéphanie Guiraud-Chaumeil précise que les sites d'implantation n'ont pas été choisis exclusivement par la ville mais résultent du diagnostic local de sécurité réalisé en 2009-010.

Les images sont transmises à l'hôtel de police et conservées deux semaines avant destruction. Choix a été fait ne pas visionner les images en direct mais à postériori en fonction des besoins. Ce n'est pas de la surveillance mais bien de la protection.

La vie privée est respectée car toutes les caméras sont paramétrées pour flouter automatiquement les vues sur les habitations. L'usager du domaine public est informé par des panneaux placés sur les mats sur lesquels sont installées les caméras.

Un comité d'éthique a été créé. Il est le garant du bon fonctionnement du dispositif de vidéo-protection.

Les conseillers approuvent un tel dispositif qui est perçu comme nécessaire en complémentarité avec les autres actions d'animation et de prévention menées dans le quartier.

Montant de l'investissement pour la première tranche : 360 000 euros
Participation de l'Etat à hauteur de 186 000 euros.

Espace de détente et de loisirs pour les familles aux abords de la maison de quartier.

Depuis 2010, la ville a entrepris un programme ambitieux de requalification d'ensemble du cœur de quartier de Lapanouse.

Ces aménagements sont le fruit de la réflexion d'ensemble menée par la Ville d'Albi et les conseillers de quartier. Les interventions ont notamment porté sur:

- **l'aménagement d'une nouvelle voie de circulation** mise en service en 2011 entre les rues Galliéni et Weygand afin d'ouvrir le quartier de Lapanouse sur la ville et de favoriser les liaisons interquartiers.
- **l'ouverture d'une liaison piétonne avec la création d'espaces d'agrément et de loisirs** entre le square Abrial et la Maison de quartier,
- **la construction d'une terrasse couverte à la maison de quartier** pour favoriser l'accueil des festivités et animations de plein air.

La requalification des abords de la Maison de quartier en un espace public de loisirs et de détente:

L'objectif était d'aménager un véritable espace public d'agrément entre la maison de quartier et le square Amiral Abrial (et son nouvel équipement dédié à l'accueil des associations dans l'ancienne école Herriot D), au bénéfice des familles du quartier.

Les travaux ont été réalisés dans le cadre d'un programme pluriannuel lancé en 2010 et achevé durant l'été 2013. Ils ont permis la création d'une nouvelle « centralité » au coeur du quartier.

Le site s'organise autour d'une liaison dédiée aux déplacements doux, aux piétons et aux cyclistes, jalonnée d'espaces et d'équipements de loisirs adaptés à toutes les générations: équipement multisports (city-stade), piste d'évolution bmx pour les adolescents, jeux à ressort pour les jeunes enfants, espace pique-nique, table de ping-pong d'extérieur, terrains de pétanque, espace de convivialité ombragé pour les familles et les seniors...

Du mobilier urbain a été installé (bancs, corbeilles de propreté, fontaine à boire) et l'espace bénéficie d'un traitement paysager qualitatif avec de nouvelles pelouses et plantations. Le site est protégé des voies de circulation et permet ainsi aux usagers de déambuler et de profiter des aménagements en toute sécurité. Il est clôturé et équipé de tourniquets de contrôle d'accès (pour interdire physiquement l'accès à tout véhicule).

Parallèlement, une terrasse couverte a été réalisée à la maison de quartier, dans le prolongement de la liaison douce. Stores de protection et brise-soleil permettent d'améliorer les conditions d'accueil des manifestations et animations de plein air.

Cette requalification du coeur du quartier de Lapanouse a été le fruit d'une large concertation au sein du conseil de quartier mais également auprès des riverains et des associations. Zohra Bentaïba insiste sur le fait que c'est bien une réalisation collective qu'il faut saluer.

Ces aménagements représentent un total d'investissements sur 5 ans de 365 000 € (hors coût de création de la nouvelle voie Galiéni-Weygand).

Projet de revalorisation du square Jan Rikar

Ce projet d'aménagement a été abordé lors de la dernière réunion du conseil de quartier. Le centre social et le « groupe d'habitants moteurs » se sont saisis du projet et ont souhaité participer aux réflexions liées à l'aménagement de cet espace. Le service urbanisme a élaboré une esquisse suite au programme élaboré au conseil de quartier. Cette esquisse a été présentée à deux reprises aux habitants. Les éléments d'aménagement sont les suivants :

- reprise du revêtement de sol de l'allée centrale qui mène à l'école et de celui autour de l'aire de jeux qui se trouve à droite (mise en place d'un gravillon coloré identique à celui de l'espace seniors à côté de la maison de quartier),
- mise en place de mobilier au niveau de l'entrée de l'école pour créer un espace d'attente convivial pour les parents, de corbeilles et de bancs supplémentaire sur l'espace et de bacs pour la plantation d'un jardin pour les « tous-petits »,
- la mise en place d'aire de jeux supplémentaire sera étudiée en 2014.



Projet non définitif de requalification du square Jan Rikar

Requalification de l'entrée du quartier (rues Gibert/Bellet)

Lors des rencontres précédentes, les conseillers ont relevé que l'entrée du quartier par l'avenue du Colonel Teyssier n'est pas marquée et manque d'attractivité.

Plusieurs problèmes sont évoqués en terme de fonctionnalité et d'esthétique urbaine :

- la rue Charles Bellet est en mauvais état (chaussée et trottoirs),
- son entrée depuis l'avenue Teyssier est étroite et contrainte,
- le stationnement n'est pas organisé, certains emplacements utilisés sont dangereux car ils gênent la visibilité (par exemple au carrefour des rues Bellet et Rascol),
- l'aspect d'ensemble est trop minéral et terne,
- la place Louis Gibert est en mauvais, sans arbre ni végétation, le stationnement n'y est pas organisé,
- le débouché de la rue de Bernis sur la rue Bellet est trop large, ce qui perturbe la compréhension des sens de circulation et le respect de la priorité à droite.

Plusieurs pistes ont été évoquées par les conseillers pour préciser le contenu d'un éventuel programme de rénovation :

- la suppression physique des emplacements actuellement utilisés et dangereux sur les trottoirs de la rue Bellet,
- l'organisation du stationnement de manière longitudinale (section entre Bernis et Teyssier) afin de favoriser le passage des piétons et personnes à mobilité réduite,
- l'amélioration de la signalétique commerciale existante (commerces de Saint Martin) en entrée de rue
- la requalification d'ensemble de la place
 - en préservant les capacités de stationnement par la réduction de la voie de circulation au débouché de la rue de Bernis,
 - en marquant au sol les places de stationnement,
 - en apportant un traitement végétal (au minima, quelques plantations d'arbres au centre, et création d'un parterre créant une séparation visuelle entre la rue Bellet et la place).
- la nécessité d'assurer la continuité des cheminements piétons par la création d'un passage piéton au débouché de la rue de Bernis et le prolongement du trottoir au droit de la placette.

Ce projet de requalification d'ensemble de l'entrée du quartier est attendu par les habitants. Il a été présenté aux riverains lors de l'installation d'un point d'apport volontaire enterré sur la placette de la rue Gibert au premier semestre 2013. Il est soumis à l'arbitrage du budget primitif 2014.

Les conseillers soulignent l'intérêt de renforcer l'élément végétal dans le projet tout en considérant la priorité donnée par les riverains en matière de maintien des capacités actuelles de stationnement.

Perspective d'aménagement de la place du Centaure

En relation avec la reconstruction d'un bâtiment sur le site de la maison de la mousse, la ville propose une réflexion sur les perspectives d'aménagement de la placette du Centaure.

Cet espace constitue une autre entrée du quartier qui nécessite une attention. Le programme d'aménagement est à définir et fera l'objet de prochaines discussions.



Placette du Centaure

Projet de rénovation de l'agence postale

Les conseillers sont informés que l'agence postale de Lapanouse va faire l'objet d'une rénovation d'ensemble accompagnée d'une amélioration des conditions d'accessibilité.

Pour permettre la réalisation des travaux, l'agence sera fermée au public du 6 novembre au 21 décembre 2013.

Les usagers sont invités à faire leurs démarches à l'agence du Vigan durant cette période.

Une information sera faite par les services de la poste auprès de la clientèle.

Mobilité et déplacements

- **Plan de déplacements urbains communautaire**

Stéphanie Guiraud Chaumeil rappelle que l'agglomération a souhaité engager une démarche volontaire pour une mobilité durable en albigeois.

- Une enquête réalisée pour connaître les habitudes de déplacements.
- Un diagnostic préalable effectué pour dresser :
 - les constats,
 - les enjeux,
 - les objectifs.

Le diagnostic permet de définir les enjeux en matière de mobilités sur le territoire de l'Albigeois. Il permet de voir ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins bien et qu'il convient d'améliorer dans le cadre d'un équilibre des différents enjeux du PDU.

Ce diagnostic est actuellement complété par l'évaluation des aménagements déjà réalisés ou en cours dans le cadre de la politique de mobilité engagée par la ville d'Albi sur la commune dans le respect des premiers objectifs définis par le PDU de l'Albigeois :

- Politique de stationnement ;
- Aménagements urbains renforçant notamment les transports en commun ;
- Modification du plan de circulation ;
- Création de parkings de périphérie ;
- ...

Etabli durant la période des travaux de doublement de la rocade, le diagnostic doit également en intégrer les effets.

La synthèse du diagnostic est disponible sur le site internet de la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour permettre à tous les habitants d'en prendre connaissance.

Des plaquettes sont également distribuées aux conseillers. Elles présentent les résultats de l'enquête ménages réalisée dans le cadre du diagnostic du PDU, ainsi que les premiers résultats du diagnostic et la définition des enjeux.

Le plan de déplacement urbain doit aboutir à un scénario global à l'échelle de dix ans présentant les actions et aménagements envisagées pour répondre aux enjeux du territoire en matière de déplacements.

Ce travail de réflexion s'appuie sur le diagnostic et l'évaluation en cours des premières actions réalisées en faveur de la mobilité sur le territoire.

- **Information sur le chantier de la rocade**

Stéphanie Guiraud-Cahumeil rappelle qu'afin de ne pas perdre le bénéfice des financements de l'Etat, l'ensemble des travaux de Caussels devait être lancé avant fin 2014, date d'échéance de la convention signée en 2009 entre les co-financeurs (Etat/Région/Département/Agglomération).

Cette convention prévoyait de mobiliser 13 M€ pour cette dernière tranche, l'Agglomération étant le principal financeur avec 37.75% (c'est à dire à terme un total d'investissement de 47,5 millions d'euros pour le chantier de la rocade).

C'est dans ce cadre que les travaux préalables d'aménagement de l'échangeur de Caussels ont démarré en mai 2013.

Echangeur de Caussels : Lancement de la dernière tranche de travaux

Les travaux s'avèrent particulièrement complexes compte tenu des différents échanges à organiser.

L'étude de circulation menée en 2011 par l'Agglomération en concertation avec l'Etat a conclu :

- à la nécessité d'aménager cinq giratoires interdépendants avec la mise en double sens des RD100, RD999 et RD999A,
- et de prendre en compte de manière sécurisée les déplacements vélos et piétons.

L'Etat assure la maîtrise d'ouvrage du doublement de la rocade et de quatre giratoires. L'Agglomération, à laquelle le Département du Tarn a demandé d'intervenir pour son compte, réalise le 5^{ème} giratoire au croisement de l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, de la RD100 et de la RD999 en vue de leur mise en double sens.

L'Agglomération et le Département ont engagé les travaux du 5^{ème} giratoire. Cet ouvrage est essentiel pour maintenir la circulation pendant les travaux d'aménagement des quatre giratoires suivants, puis au terme des travaux, il permettra à l'ensemble de l'échangeur de fonctionner.

Préalablement à ces travaux de voirie, la ville d'Albi a renouvelé le réseau d'eau potable au niveau des carrefours situés route de Saint-Juéry (RD100), route de Millau (RD999) et RD999A. Dans le même temps, ERDF est intervenu sur les réseaux électriques, rue Goya et à proximité du futur complexe funéraire. Au fil de l'avancée des travaux prévus de mi-mai à mi-décembre 2013, la circulation sera maintenue et des déviations seront mises en place.



Plan d'aménagement de l'échangeur de Caussels

Les nouveaux modes de circulation après réalisation des travaux :

Concernant les principes de circulation de l'échangeur de Caussel, une fois les cinq giratoires réalisés (fin 2015) :

- Toutes les voiries seront à double sens de circulation : route de Millau, route de Saint-Juéry, rue Goya, route devant Go Sport.
- Les cheminements piétons se feront sur les trottoirs situés : rue Goya des deux côtés, avenue de Lattre de Tassigny des deux côtés, route de Millau des deux côtés jusqu'à l'angle de la parcelle ASPTT puis uniquement du côté des établissements Moré, route de Saint-Juéry uniquement du côté de l'ASPTT pour des raisons de sécurité.
- le cheminement des cycles route de St-Juéry se fera du côté de l'ASPTT, sur une voie séparée depuis l'enseigne Tati jusqu'à la rue Goya puis sur la voie bus vers Albi, (voie bus aménagée du carrefour Goya jusqu'au giratoire réalisé au débouché de l'avenue de Lattre de Tassigny)
- le cheminement des cycles avenue de Lattre de Tassigny se fera comme avant les travaux (en rive de la chaussée ou sur le cheminement doux réalisé vers le camping).
- le cheminement des cycles route de Millau se fera sur la chaussée dans les deux sens ou sur la contre-allée des commerces entre le giratoire et la cité des Planques.
- Dans cette configuration, la cité des Planques devra devenir un itinéraire doux à privilégier pour relier en sécurité la voie douce route de Saint-Juéry

En attendant la fin des travaux, diverses phases de circulation provisoires seront mises en œuvre. Ces diverses phases ne sont pas connues à ce jour car le phasage des travaux et des circulations n'est pas précisément établi. Ces aménagements routiers s'accompagneront d'un traitement paysager sur certains îlots, talus, giratoires... La ville d'Albi s'est engagée à planter et à entretenir ces futurs espaces verts situés en partie sur le domaine public routier départemental.

Au niveau du stadium :

Dans le cadre de la réalisation des pieux du pont avenue Colonel Teyssier, l'entreprise fermera la rocade une nuit. Cette fermeture sera programmée début novembre 2013. Une déviation de la circulation sera organisée par la rue Mendes France.

- Les véhicules sens Rodez/Toulouse sortiront avenue colonel Teyssier et rentreront sur la rocade route de Fauch en passant par l'avenue Mendes France.

- Les véhicules sens Toulouse/Rodez sortiront route de Fauch et rentreront sur la rocade avenue colonel Teyssier en passant par l'avenue Mendes France.

Cette fermeture est nécessaire pour transférer l'atelier des fabrication des pieux du pont avenue Colonel Teyssier, depuis l'appui coté Rodez à l'appui côté Toulouse. Cet atelier est constitué par une foreuse de très grosse dimension qui sera ainsi transférée d'une extrémité à l'autre du pont via la chaussée actuelle de la rocade.

Dans la rue Mendes France, l'entreprise organisera une circulation à sens unique pendant 2 jours, car elle doit créer un réseau transversal de fourreaux.

L'entreprise travaillera par demi-chaussée, en maintenant le sens de circulation route de Fauch vers avenue Colonel Teyssier.

La circulation dans le sens Colonel Teyssier vers route de Fauch sera déviée par le rond-point de Gesse et la route de Fauch. Cette déviation durera deux jours.

- **Les travaux de voirie 2013 dans le quartier**

Les principaux investissements de 2013 portent sur les interventions nécessaires à l'aménagement de l'échangeur de Caussels, en accompagnement des travaux de l'Etat. Ces travaux concernent essentiellement l'éclairage public du giratoire, de l'avenue de Lattre de Tassigny, rue Goya, rd 100 et rd 999

- **Les priorités d'intervention 2014**

Certains besoins ont d'ores et déjà été identifiés comme prioritaires lors des réunions précédentes par les conseillers. Le traitement de l'entrée de quartier rues Charles Bellet et Louis Gibert, l'installation de potelets pour interdire le stationnement sur trottoirs et d'un plateau de ralentissement au carrefour avec Rue Weygand , avenue Flandres Dunkerque, la réfection complète de la voirie et des réseaux de la rue Jan Rikar... Ces différents besoins seront soumis à l'arbitrage dans le cadre de la préparation du budget primitif 2014.

**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois
sur le site de la Ville d'Albi www.mairie-albi.fr**

Renseignements :

service vie des quartiers - Mairie d'Albi
16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9 - Tél : 05 63 49 12 54
conseilsdequartier@mairie-albi.fr